

Le carnet de Sidoine

28 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Le carnet de Sidoine », *Messages du Secours Catholique*, n° 169, décembre 1966, p. 2.

Le carnet de Sidoine

Question 1

Un journal a annoncé que le Secours Catholique avait livré à Florence deux camions de lait 24 heures après l'appel pour les enfants. Cela me semble matériellement impossible. Combien de camions de lait avez-vous donc en réserve ?

Réponse

Primo. Nous n'avons aucun camion de lait en réserve. Le lait s'abîmerait, et il faudrait immobiliser des millions de francs inutilement.

Secundo. En 1966, nous travaillons avec les méthodes de 1966. Dès l'appel reçu du cardinal Florit, nous avons téléphoné à nos fournisseurs habituels de lait en boîtes. Ils ont trouvé des stocks disponibles dans leur usine de Milan. Par télétype, notre banque les a avisés de notre paiement comptant. Les camions de l'usine de Milan étaient le lendemain matin à Florence avec des boîtes de lait pour 6 millions de lire.

Si, ce soir, il y a un tremblement de terre à 5.000 kilomètres de Paris, la Caravelle d'Air France livrera demain matin sur place nos envois de médicaments. Ce n'est pas un tour de force, c'est l'addition des deux éléments ; d'une part, les dons réguliers des lecteurs de « Messages », d'autre part, un travail méthodique. C'est simple comme tout.

Question 2

Le récent ouvrage de Jacques Duquesne : « Les Catholiques sous l'Occupation », cite aimablement vos « Messages » comme référence mais ne tient pas compte des documents publiés par les mêmes « Messages » sur l'histoire de l'Aumônerie.

Pourriez-vous nous dire pourquoi ? et ensuite, nous dire ce que vous pensez de cet ouvrage.

Réponse

Primo. - Je ne sais pourquoi, mais moi, pauvre sacristain, je ne sais pas tout...

Secundo. - Je pense que cet ouvrage est un document, mais qu'il a besoin, comme tout document, d'être placé dans un tableau d'ensemble. Quand on aura publié une série complète : La Marine et l'Armée sous l'Occupation (avec les noms), la Magistrature sous l'occupation (avec les noms), la Banque sous l'Occupation (avec les noms), les usines sous l'occupation (avec le total de la production pour l'occupant et des heures de grève...) alors on aura un ensemble de documents Il restera à travers les documents à deviner les hommes. Ce travail n'est pas commencé...

Question 3

Je suis en très bonne santé, mais je m'inquiète pour l'avenir de mes 3 hectares de vignes de première qualité. Je n'ai ni neveux ni nièces. Je ne veux pas que l'État bénéficie du travail accumulé par mes parents et par moi-même. Que faire ?

Réponse.

Il y a exonération totale de droits de succession et de taxes pour les legs et testaments faits en faveur d'associations déclarées d'utilité publique. Nous tenons la liste des principales œuvres à votre disposition. Parmi celles-ci, le Secours Catholique est exonéré totalement et, en cas de legs, l'État ne retiendra pas un seul de vos plants de vigne. Renseignements : Service des Legs, S.O.S., 106, rue du Bac, Paris.

Question 4

Dans notre dernier numéro, à propos de la fusion des œuvres catholiques et protestantes, « Messages » a inséré (p. 2, col. 2) une réponse primaire et simpliste de Sidoine qui nous a choqués. Tout ce qui touche à l'œcuménisme devrait être traité avec plus de sérieux.

Réponse

Primo, - Il ne s'agissait pas d'œcuménisme mais d'étiquettes.

Secundo. - Moi, Sidoine, j'avoue être un homme simple n'ayant pas dépassé l'école primaire, et l'école de la vie quotidienne aussi.

Tertio. - La rédaction de « Messages » me confie que dans le numéro de janvier cette question sera traitée sérieusement.

Question 5

Les journaux ont dit que les paroisses italiennes avaient mis en vente les ex-voto des églises au profit des sinistrés. Je voudrais savoir si cela est exact, et dans ce cas quel a été le bilan financier de l'opération ?

Réponse

C'est exact : un décret du Pape Paul VI a autorisé les églises italiennes à revendre les ex-voto pour secourir les victimes des inondations. C'est un retour à la tradition du Moyen Age où, en temps de famine, les évêques et les monastères faisaient fondre les calices et les ostensoirs pour acheter du blé à distribuer aux pauvres.

Quel a été le résultat de cette décision ? Le résultat principal a été un choc psychologique. Ceux qui avaient des bijoux somptueux ont senti la leçon. Mais le résultat financier a été très restreint.

Ma fille Eléonore me casse les oreilles avec son perpétuel refrain sur le triomphalisme de l'Église. Je l'ai prise au mot et je lui ai demandé de faire estimer par les antiquaires du quartier les ex-voto de l'église paroissiale. Je lui ai même remis comme échantillon un ex-voto en marbre avec inscription en or et un cœur doré. Personne n'en a voulu : cela n'a aucune valeur marchande dès qu'il ne s'agit pas de statues anciennes et authentiques.

Question 6

Pour chaque versement de C.C.P., vous nous envoyez une lettre de remerciement. Cette pratique est certes très amicale et marque votre reconnaissance attentive pour ceux qui veulent collaborer à votre travail.

Mais, à la fin de l'année, la confection et l'envoi de ces milliers de lettres doit faire un total considérable. Je vous suggère de faire une économie qui servira utilement. Informez donc vos lecteurs que, désormais, tous les dons habituels seront remerciés par l'envoi gracieux de « Messages ».

Réponse

Nous avons reçu beaucoup de lettres dans le même sens. À titre d'essai, nous mettrons ses suggestions en application à partir du 31 décembre.

URL source: <https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1966/le-carnet-de-sidoine-0>